

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol [m ²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface de scellement du sol [m ²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m ²]
type de toiture	max.	min.	max.	min.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions	max.	min.	max.	min.	nombre de niveaux
					hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1.2...R nombre d'étages en retrait
- +1.2...C nombre de niveaux sous combles
- +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-ms x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%>z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp espace vert privé
- EVp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- construction existante
- construction existante à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux mixtes projetée
- domaine public communal devenant privé
- rétention d'eau enterrée pour eaux pluviales
- accès garage
- groupe d'arbres et arbustes à préserver

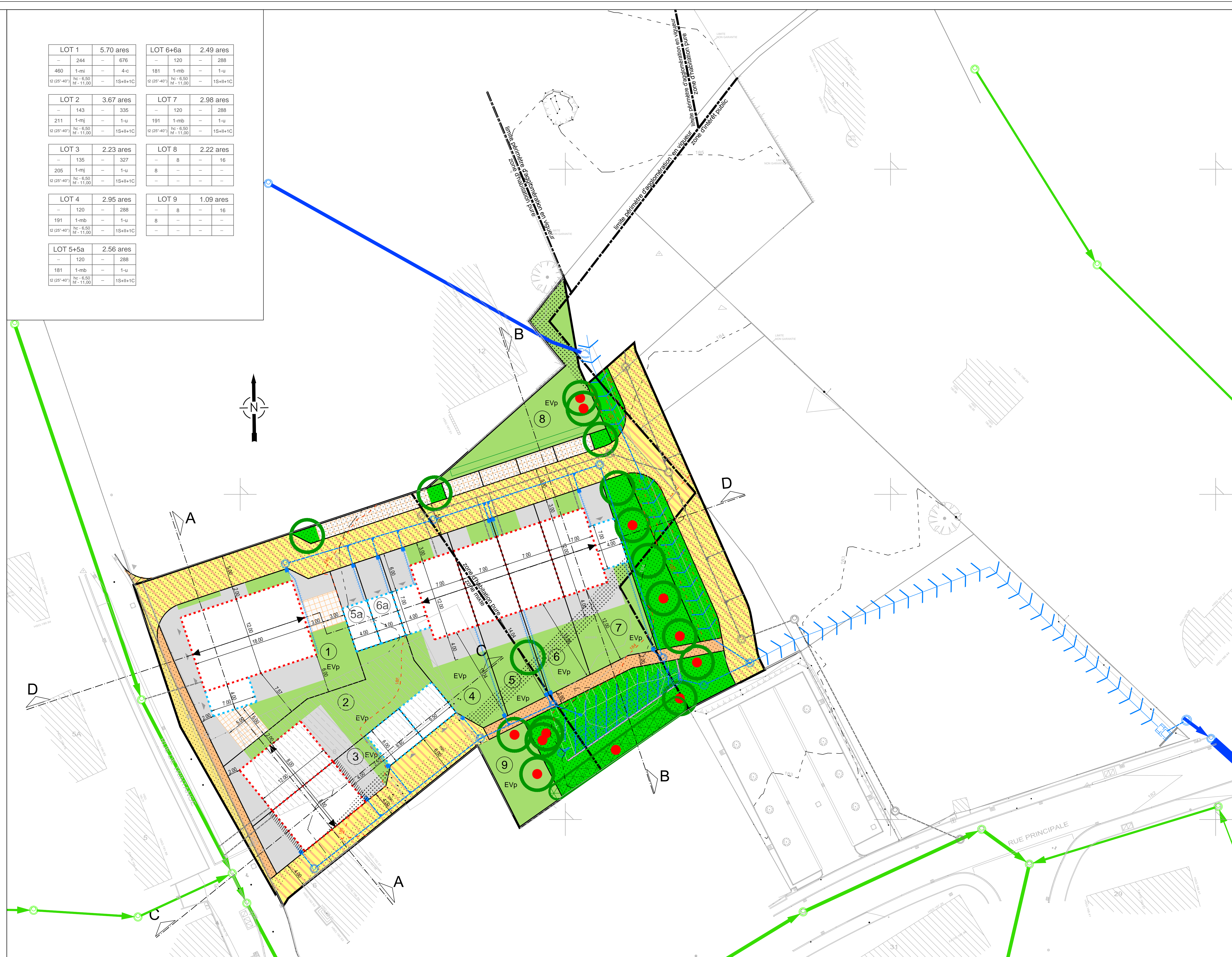
LOT 1	5.70 ares		LOT 6+6a	2.49 ares	
-	244	-	676	-	288
460	1-mj	-	4-c	181	1-mb
hc - 6.50				hf - 6.50	
hf - 11.00				hf - 11.00	
1S+II+1C				1S+II+1C	

LOT 2	3.67 ares		LOT 7	2.98 ares	
-	143	-	335	-	288
211	1-mj	-	1-u	191	1-mb
hc - 6.50				hf - 6.50	
hf - 11.00				hf - 11.00	
1S+II+1C				1S+II+1C	

LOT 3	2.23 ares		LOT 8	2.22 ares	
-	135	-	327	-	16
205	1-mj	-	1-u	8	-
hc - 6.50				hf - 6.50	
hf - 11.00				hf - 11.00	
1S+II+1C				1S+II+1C	

LOT 4	2.95 ares		LOT 9	1.09 ares	
-	120	-	288	-	16
191	1-mb	-	1-u	8	-
hc - 6.50				hf - 6.50	
hf - 11.00				hf - 11.00	
1S+II+1C				1S+II+1C	

LOT 5+5a	2.56 ares		
-	120	-	288
181	1-mb	-	1-u
hc - 6.50			
hf - 11.00			
1S+II+1C			



c	PLH	12.12.18	MUR	MISE A JOUR SUITE A AVIS DE LA CELLULE
b	PLH	09.08.18	MUR	MISE A JOUR SURFACES - ABRIS DE JARDIN
a	PLH	14.05.18	MUR	MISE A JOUR, NIVEAUX VOIRIE, CHEMIN = 12 M
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION

M. OUVRAGE : Mme HEBER FERNANDE	Dessiné par : PLH	Signature :
	Date : 03.04.2018	
PROJET : P.A.P. 'Am Pasch' à Waldbredimus	Contrôlé par : MUR	Signature :
	Date : 03.04.2018	
OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER	Responsable : MUR	Signature :
	Date : 03.04.2018	

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél. : 349090 Fax: 349433 INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu	Echelle :
	1/250
N° DU PLAN :	161109-1/01c